

Exposition

« Autour de la féria : Flânerie aux arènes »



AUX ARCHIVES MUNICIPALES D'ALÈS
4, Boulevard Gambetta

31 Mars - 29 Mai 2009
13H30 à 17H15

INTRODUCTION

La première mention du terme « *arènes* » à Alès remonte au **22 Juin 1854**.
Le chanoine Bruyère cite une course à l'espagnole, donnée ce jour-là dans un « *cirque en planches* », à la Maréchale.

Ensuite, les **5 et 12 Août 1887** se déroule une course de *capea* (course de vachettes) sur la place Saint-Sébastien (l'actuelle place des Martyrs), dans des arènes provisoires en bois, construites en quinze jours (*Voir photo ci-dessous*).
Ce spectacle donné au profit d'une œuvre de charité attire 1500 personnes venues applaudir « Le Pouly », toréador français.

Peu de temps après, une Société d'Amateurs de Spectacles tauromachiques se crée et entreprend de faire construire des arènes en pierre, au début de l'année **1891**, au quartier du Tempéras.



LA CONSTRUCTION

Cette « Société des Arènes » ainsi dénommée, constituée par Isidore CARTAYRADE, négociant, Marius BASQUE, propriétaire, Léon VEDEL, cordier et Auguste MADEOR, pharmacien, charge M. BARRAUD, architecte, du projet.

L'adjudication est donnée le **14 janvier 1891**, les arènes devant être livrées le 1^{er} Juin. Les travaux sont réalisés par M. ROUX.

Elles se composent de deux ellipses : une à l'extérieur dont le grand axe a 68 mètres de longueur et le petit axe 56, 20 mètres et une à l'intérieur dont le grand axe a 53, 80 mètres de longueur et le petit axe 42 mètres.

La surface totale de la grande ellipse est de 2999, 96 m², celle de la petite ellipse de 1773, 79 m².

Il reste, pour la surface de l'amphithéâtre proprement dit, 1226, 17 m².

Celui-ci est limité intérieurement et extérieurement par un mur en maçonnerie ordinaire, établi suivant chacune des deux ellipses.

Entre les deux murs, des voûtes en briques sont construites tout autour, interrompues au niveau des portes et remplacées par des planchers constitués de poutres en fer et de briques creuses.

C'est sur le dessus des voûtes et des planchers, couvert d'une chape inclinée, que sont disposés horizontalement des bancs et des marches en bois pour « *faciliter la circulation et le repos des spectateurs* ».

8000 places sont ainsi offertes, sur douze rangées de banquettes, alors que des loges « *pouvant être aussi bien aménagées que des loges de théâtre* », situées près de la piste, peuvent contenir des familles de sept à huit personnes.

Pour pénétrer dans les arènes trois portes sont ménagées : deux grandes, au sud et à l'ouest pour l'entrée du public, et une troisième, à l'est, réservée au service du toril. A côté de celles-ci quatre escaliers en pierre permettent de monter dans l'amphithéâtre.

La porte principale, au sud, est encadrée dans une imposante façade en pierre de taille : grès de Méjeannes pour le socle, et pierre blanche de Brouzet pour la partie centrale

Enfin pour assurer la sécurité des spectateurs, deux balustrades sont posées : une en fer avec main courante au sommet du mur extérieur et une en bois sur le mur intérieur.

AVANT L'INAUGURATION

Les travaux des arènes sont achevés à la fin du mois de **mai 1891**.

Préalablement à leur ouverture, une demande de subvention annuelle de 1000 francs est sollicitée par la Société des Arènes auprès du Conseil Municipal. L'administrateur délégué argue du fait que le chantier de construction a fourni du travail à une partie de la population alésienne et que les distractions proposées généreront des retombées économiques favorables au commerce local.

Elle est refusée, malgré quelques propositions de subventions d'encouragement et la Société doit se contenter de la réduction sur les droits des pauvres promise par l'ancien Maire.

Initialement programmée le 31 mai, l'inauguration est d'abord repoussée au 07 Juin puis au 14 Juin 1896.

Si officiellement la cause du retard est météorologique, il semblerait plutôt que des vérifications de conformité soient responsables de ce contre-temps.

En effet, un arrêté contenant des mesures d'ordres et de police relatives aux spectacles des arènes est pris le **2 juin 1861**.

Il autorise la Société des Arènes d'Alais à donner des courses de taureaux, sous réserve qu'une commission, désignée par la Municipalité, vérifie la solidité de la construction.

Celle-ci officie le **5 juin 1891** à 2 heures du soir.

Son rapport, établi le **18 juin 1891**, conclue que « *l'Amphithéâtre des Arènes d'Alais présente des garanties de solidité suffisantes pour être livré au public cette année, sans inconvénient* ». Il note cependant que des menus travaux devront être effectués.

Un arrêté est aussitôt pris, autorisant les propriétaires des arènes à donner des « *représentations ou courses de taureaux* » pendant l'été 1891.

On peut enfin procéder au baptême des arènes.

Les arènes sont officiellement inaugurées le **21 juin 1891**.

Une course de taureaux donnée par un célèbre toréador madrilène, Martin Frutos, accompagné de son quadrille, est programmée. Les taureaux viennent de la manade d'Esquinaud. (On en déduit qu'il s'agit de la manade Papinaud de Vauvert, renommée à l'époque).

La direction lance un appel au public, par voie de presse, afin qu'il réponde nombreux à cette manifestation.

Des trains spéciaux ont même étaient affrétés par la Compagnie P.L.M.

Capeas, courses libres, courses landaises, ferrades se succèdent alors, avec plus ou moins de succès, dans l'amphithéâtre, ponctuées par d'autres divertissements : spectacles de gymnastique, de danse, concours de farandoles, festivals de musique, cirque.

Le **30 juillet 1893**, M. VEDEL, exploitant des arènes, organise la première corrida de *muerte* (avec mise à mort) lui valant, ainsi qu'au toréador, M. Jose CASANAVE (dit Morenito), un procès-verbal pour infraction à la loi Grammont.

Cette loi de 1850, alors en vigueur, punissait d'une amende de 1 à 15 francs et d'une peine de 1 à 5 jours de prison « *les personnes ayant fait subir publiquement des mauvais traitements aux animaux* ».

Le **4 août 1894**, un arrêté municipal interdit les courses de taureaux avec mise à mort sur tout le territoire de la commune d'Alès.

Une circulaire du Ministère de l'Intérieur du **26 septembre 1894** frappe à son tour sa voisine nîmoise, aussitôt suivie par un arrêté préfectoral étendant l'interdiction à l'ensemble du département du Gard.

Dès lors, l'activité tauromachique entame son déclin et l'avenir des arènes s'assombrit, d'autant que M. VEDEL, son propriétaire, décède le 23 septembre 1894.

La dernière manifestation importante se tient aux arènes le **28 septembre 1896**, lors des fêtes d'inauguration des statues Pasteur, Florian et du buste de l'Abbé Sauvages : environ 2500 personnes assistent à l'ascension du ballon « Le Pasteur » monté par plusieurs aéronautes et dirigé par le directeur de l'Etablissement d'aérostation de Paris. On apprend qu'il « *s'élève à la hauteur de 1700 mètres et atterrit assez violemment à Cassagnoles* »

Au cours de ces années les arènes ont connu plusieurs propriétaires.

Suite à la dissolution de la Société des Arènes en septembre **1893**, l'amphithéâtre est mis en vente aux enchères.

M. CARTAYRADE, un des propriétaires, en avise le Conseil Municipal afin que la Ville puisse s'en porter acquéreur (C.M. du 18/11/1893). Mais, malgré tout l'intérêt qu'un tel achat peut représenter, sa situation financière ne le permet pas.

M. VEDEL est donc déclaré adjudicataire, le **14 mars 1894**, pour la somme de 45 550 francs.

Après son décès et la mise en faillite de sa succession, les arènes sont remises en vente le **13 février 1895**.

M. Jean ROUX, entrepreneur à Méjeannes-les-Alès, remporte l'adjudication pour 32 426 francs.

Celui-ci ne pouvant honorer ses créanciers, elles sont à nouveau mises en vente sur folle enchère le **16 décembre 1896**.

M. Emile PIN, avocat, ancien maire d'Alès, les achète 30 000 francs.

Le **21 août 1907**, M. Paul AMBLARD, négociant, demeurant à Méjeannes-les-Alès les lui rachète.

Elles resteront dans la famille AMBLARD jusqu'au **18 novembre 1963**, date de leur vente aux enchères à la Ville d'Alès (délibération du 14/11/1963 autorisant le Maire à y participer) pour la somme de 225 000 francs.

Leur utilisation, pendant toute cette période, est assez floue par manque de documents d'archives (il s'agit d'un bien privé).

Elles auraient servi d'entrepôt de diverses marchandises : bois et charbon essentiellement.

En **1947**, le bailleur en était M. CHIUPPI, un industriel.

En **1963**, au moment de la vente, M. Robert VICTORIA le louait et y exploitait, dans une partie du monument, « *un fonds de commerce de fabrication et vente au détail de mottes de limon, achat et vente au détail de charbon de bois, loueur de véhicules, travaux publics et d'éclairage* ».

LA RÉNOVATION

Lors de leur acquisition par la Ville, les arènes sont dans un état de délabrement total, des arbres poussant même au centre de la piste, et certaines parties menaçant ruine. Les frais de remise en état s'élèvent à 290 000 francs.

Par délibération du **08 octobre 1965**, le Conseil Municipal approuve les travaux, autorise la signature d'une convention d'architecte avec M. GUILLAUME ainsi que le lancement d'un emprunt local d'un montant maximum de 300 000 francs.

Le **21 décembre 1965**, M. PEREZ, entrepreneur de travaux publics, est désigné adjudicataire des travaux.

La souscription publique (sur 15 ans, au taux de 5,5 %) est ouverte le **05 février 1966** et clôturée quatre mois après, le **16 juin 1966**, témoignant ainsi de la mobilisation de la population alésienne. Cet engouement s'étend aussi à l'ensemble du département et même au-delà parfois, comme en atteste la liste des souscripteurs.

Après rénovation la piste est agrandie (2137, 92 m²), une porte supplémentaire ouverte (1 principale et 3 secondaires) et le nombre de places assises, sur 7 rangs de gradins, est porté à 5000 (dont 4000 numérotées).

La Ville dispose maintenant d'un cadre propice à l'organisation de spectacles et décide que désormais de grandes fêtes alésiennes y auront lieu la deuxième quinzaine de juin.

L'inauguration se déroule le **18 juin 1966** à 11 heures, en présence de nombreuses personnalités et de M. GROLLEMUND, préfet du Gard, devant plus d'un millier de personnes.

Allocutions, apéritif d'honneur, abrivado et banquet officiel sont au programme de la matinée alors qu'une course libre est organisée l'après-midi.

Le lendemain, c'est une novillada qui est proposée aux aficionados.

Ensuite, spectacles de variétés (Claude Nougaro, Charles Trénet, Grand Prix de la Chanson...), concerts de musique (Maurice André, la Musique Municipale), compétitions sportives (gala de boxe, course cycliste) se succèdent tout au long de la semaine.

Parallèlement, un concours de vitrines ayant pour thème « Tauromachie et chanson » est organisé par l'U.C.I.A.

Dés lors, la tradition tauromachique sur Alès est relancée et d'autres travaux sont programmés.

Le **1^{er} février 1972**, le Conseil Municipal vote l'aménagement d'un escalier de desserte des gradins ainsi que la construction d'un corral.

Alors qu'il existait dans l'enceinte du premier amphithéâtre, comme en témoigne un procès-verbal dressé le **19 juillet 1894** par E. Boissier, vétérinaire, déclarant « *avoir visité dans le corral des arènes d'Alès 6 toros espagnols de race navarraise* » il n'a

pas été reconstruit, lors de la rénovation, obligeant ainsi à remiser le bétail à Nîmes. Situé derrière le hangar destiné aux festivités locales (l'actuel boulodrome « Roger Roucaute ») ce nouveau corral est un enclos de 252 m² sur 2,75 m de haut en agglomérés, réservé au parcage des taureaux. Il est aujourd'hui abandonné et délabré.

Si les arènes renouent avec leur vocation initiale en accueillant des manifestations taurines (corridas, novilladas, courses libres, toros-piscines, Intervilles en 1973 et 1990), des spectacles culturels : variétés (J. Hallyday, C. François, C. Aznavour... pour n'en citer que quelques-uns), cirque (« American Circus », « Cirque de Pékin »...) et des rencontres sportives (tournoi de sixte, gala de boxe...), s'y déroulent également.

Peu à peu, l'activité tauromachique décline pendant une dizaine d'années jusqu'à sa reprise, le **12 juillet 1987**, avec une corrida qui voit NIMENO II fouler le sol des arènes du Tempéras.

Le **1^{er} juin 1988** se crée la première Commission Taurine Extra Municipale dont l'objet est « *la célébration de spectacle taurins en liaison avec les autorités municipales* ».

Ainsi, la première « Féria du taureau » est organisée les **07 et 08 mai 1989**.

Dès 1990, elle est baptisée « Féria des Mange Tripes ».

En 1991, l'amphithéâtre fête dignement ses cent ans lors de la Féria du Centenaire.

Depuis, la féria alésienne connaît un succès grandissant et s'apprête cette année à souffler ses vingt bougies.

**SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES
ET ICONOGRAPHIQUES**

Bib 068 : « Alès, capitale des Cévennes »
Bib 072 : « Le vieil Alais oublié -1^e partie »
Bib 334 : « Promenade dans Alès »
Bib 383 : « Histoire de la tauromachie à Alès-en-Cévennes »
Bib 451 : « Alès au fil des ans et des hommes »
Bib 662 : « Alès »

REV 13 : Cévennes Magazine N° 563 (27/04/1991)
REV 13 : Cévennes Magazine N°1193 (24/05/2003)
REV 17-2 : Bulletin Municipal N°2 (12/1966)
REV 17-2 : Bulletin Municipal N°8 (12/1972)
REV 30 : Les Tablettes d'Alais (1891)
REV 32 : L'Union Républicaine de l'arrondissement d'Alais (1887, 1891, 1893, 1894, 1895, 1896)

IG44 : Matrice cadastrale des propriétés bâties, 1895-1911
2J4 : Courses de taureaux dans les arènes du Tempéras, 1891

1W244 : Arènes : 1972, 1986 (dossier 5)
1W403 : Arènes : 1947-1987 (dossier 5)
1W770 : Féria : 1990-1993 (dossier 1)
1W771 : Féria : 1994 (dossier 1)
1W833 : Féria du centenaire : 07-11/05/1991 (dossier 2)
1W935 : Rénovation des arènes : 1966 (dossier 3)
2W171 : Arènes, projet de construction d'un corral : 1971-1972 (dossier 4)
2W457 : Livre d'Or de la Ville d'Alès : 1948-1985
2W960 : Arènes : 1987 (dossier 4)
3W637 : Arènes : 1973-1976 (dossiers 1 à 7)
3W755 : Arènes : 14/01/1972, 1988-1989 (dossiers 2, 3, 4, 12)
3W820 : P.V. adjudication Amblard : 18/11/1963 (dossier 4)
4W098 : Féria : 1993
4W099 : Féria : 1994
4W100 : Féria : 1995
4W101 : Féria : 1996

ID 59 : Délibération Municipale du 20/05/1891
ID 61 : Délibération Municipale du 18/11/1893
ID 88 : Délibération Municipale du 14/11/1963
ID 89 : Délibération Municipale du 08/10/1965
ID 93 : Délibération Municipale du 01/02/1972

IID 29 : Arrêté Municipal du 02/06/1891

IID 29 : Arrêté Municipal du 18/06/1891

IID 29 : Arrêté Municipal du 04/08/1894

IID 38 : Arrêté Municipal du 01/02/1966

IID 38 : Arrêté Municipal du 16/06/1966

Site internet de l'Encyclopédie Wikipédia

Site internet de la Fédération Française de Course Camarguaise

3 Fi 1-4 14 : Les arènes à l'abandon

3 Fi 5-3 : Photographies du service Communication

3 Fi 7-1 : Photographies du service Communication

5Fi 425 : Vue aérienne des arènes

5Fi 429 : Vue aérienne des arènes

5 Fi 538 : Le stade, les arènes – Fin des années 1950

13 Fi 11-23 : Le stade, les ponts, les arènes, le centre ville - 1957

Cliché Henrard. Prêt du Musée Archéologique de Nîmes

13 Fi 11-85 : Les arènes, la gare d'Alais au Rhône, le centre ville - Début du XX^e siècle

18 Fi 30-130 : Vue aérienne des arènes

Don du Service Communication : Vue aérienne des arènes – Janvier 2005.
Cliché ALTIVUE

Collection J.-F. Gallier : Course de taureaux, place Saint-Sébastien – Août 1887

Collection J.-F. Gallier : Les arènes : « Entrepôt de bois et charbon » - Années 1950-60

2J4 : Inauguration des arènes, la tribune officielle - 1891

2J4 : Annonce de la course d'inauguration du 21 Juin 1891

1W403 : Affiche de la souscription à l'emprunt local

DOCUMENTS VITRINE

- 1W244** : Programme d'Intervilles 90
- 1W403** : Programme de l'inauguration des arènes renovées
- 1W403** : Programme des festivités de Juin 1966
- 1W403** : Menu du banquet de l'inauguration des arènes renovées
- 1W403** : Affiche de la novillada inaugurale
- 1W403** : Billet d'entrée de la novillada inaugurale
- 1W403** : Affiche de la souscription à l'emprunt local
- 1W403** : Obligation de la souscription à l'emprunt local
- 1W403** : Programme de la Temporada 1967
- 1W833** : Programme de la fèria du centenaire
- 1W833** : Programme de la corrida de la fèria du centenaire
- 1W882** : Fanion de l'Union des clubs taurins Paul Ricard
- 2W960** : Affiche de la corrida du 12 Juillet 1987
- 3W755** : Programme de la fèria de 1989
- 2W457** : Livre d'Or de la Ville d'Alès : 1948-1985